



## Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 22 octobre 2020

n° 127-20 C

**Objet : RS - Approbation d'une participation exceptionnelle pour la déclinaison du Plan national quartiers d'été 2020 et dans le cadre du Plan d'actions Covid-19 au titre des actions du Contrat de ville**

- date de convocation le 16 octobre 2020
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt, le jeudi vingt-deux octobre à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à La Ravoire, espace Jean Blanc, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

**• étaient présents : 57**

|                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|--------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Aillon-le-Jeune</b>         | Serge Tichkiewitch                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Aillon-le-Vieux</b>         | Christian Gogny                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Arith</b>                   | Cécile Trahand                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Barberaz</b>                | Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Barby</b>                   | Christophe Pierretton                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Bassens</b>                 | Alain Thieffinat                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Bellecombe-en-Bauges</b>    | Eric Delhommeau                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Challes-les-Eaux</b>        | Josette Rémy                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Chambéry</b>                | Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerinck - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt - Benoît Perrotton - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Walter Sartori - Alexandra Turnar |
| <b>Cognin</b>                  | Lionel Mithieux - Franck Morat                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Curienne</b>                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Doucy-en-Bauges</b>         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Ecole</b>                   | Hervé Ferroud-Plattet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Jacob-Bellecombette</b>     | Brigitte Bochaton                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Jarsy</b>                   | Dany Jacquemoud-Collet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>La Compôte</b>              | Jean-Pierre Fressoz                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>La Motte-en-Bauges</b>      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>La Motte-Servolex</b>       | Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>La Ravoire</b>              | Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>La Thuile</b>               | Dominique Pommat                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Le Châtelard</b>            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Le Noyer</b>                | Philippe Gamen                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Les Déserts</b>             | Sandra Ferrari                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Lescheraines</b>            | Max Joly                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Montagnole</b>              | Jean-Maurice Venturini                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Puygros</b>                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Saint-Alban-Laysse</b>      | Michel Dyen - Alain Saurel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Saint-Baldoph</b>           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Saint-Cassin</b>            | Jocelyne Gougou                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Sainte-Reine</b>            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Saint-François de Sales</b> | Maryse Fabre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Saint-Jean-d'Arvey</b>      | Christian Berthomier                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>    | Jean-Marc Léoutre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Saint-Sulpice</b>           | Marcel Ferrari                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Sonnaz</b>                  | Daniel Rochaix                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Thoiry</b>                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Vérel-Pragondran</b>        | Jean-Pierre Coendoz                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Vimines</b>                 | Corine Wolff                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |

**• conseiller excusé représenté par un suppléant : 1**

Pierre Duperier

**• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 18**

de Jimmy Bâabâa à Pierre Brun - de Jean-François Beccu à Isabelle Dunod - de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Sophie Bourgade à Martin Noblecourt - de Jean-Pierre Casazza à Claudine Bonilla - de Corinne Charles à Franck Morat - de Julien Donzel à Josette Rémy - de Philippe Ferrari à Cécile Trahand - de Sandrine Garcin à Aloïs Chassot - de Chantal Giorda à Alexandre Gennaro - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar - de Martine Lambert à Alain Thieffinat - de Raphaële Mouric à Christelle Favetta-Sieyes - de Gaetan Pauchet à Michel Camoz - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Cyndie Picot à Farid Rezzak - de Claire Plateaux à Marie Bénévise - de Christophe Richel à Jean-Marc Léoutre

**• conseillers excusés : 7**

Christèle Blambert - Stéphane Bochet - Daniel Bouchet - Luc Meunier - Damien Regairaz - Bruno Stellian - Thierry Tournier

**GRAND CHAMBERY**

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## Conseil communautaire du 22 octobre 2020

délibération n° 127-20 C

objet **RS - Approbation d'une participation exceptionnelle pour la déclinaison du Plan national quartiers d'été 2020 et dans le cadre du Plan d'actions Covid-19 au titre des actions du Contrat de ville**

Franck Morat, vice-président chargé du renouvellement urbain et de la politique de la ville, rappelle qu'un plan d'actions a été approuvé par le Conseil communautaire le 14 mai 2020 dans le cadre de la crise de la Covid-19.

Ce plan d'actions a notamment acté l'ajustement du Contrat de ville face à la crise. Le comité de pilotage restreint du 5 juin 2020 a identifié quatre types d'actions comme prioritaires dans le contexte Covid-19 :

- éducation/parentalité : renforcer l'accompagnement individualisé pour mieux prévenir le décrochage,
- animation de la vie de quartier : renforcer la présence dans l'espace public en mobilisant et coordonnant les acteurs avec un plan d'action territorialisé sur l'été 2020,
- prévention des tensions intrafamiliales : mettre en place une cellule de suivi par le service prévention de la Ville de Chambéry dans le cadre des CLSPD et CISP (Conseils de de sécurité et de prévention de la délinquance),
- lutte contre la fracture numérique : équiper et former les familles.

Dans le même temps, par circulaire du 10 juin, l'Etat porte un Plan quartier d'été 2020, avec des dotations complémentaires mobilisables par les territoires en politique de la ville. Ce plan se déploie notamment autour de l'opération « vacances apprenantes » à travers les « colos apprenantes ».

Pour mettre en place cette action sur l'été qui s'est finalement réalisée dans un périmètre d'intervention plus large, Grand Chambéry, en partenariat avec la Ville de Chambéry et les communes en veille active de la politique de la ville, a fait appel à la Fédération des œuvres laïques (FOL) pour une mise à disposition à tous les organisateurs d'ALSH (accueils de loisirs sans hébergement), de mini-camps et de colos apprenantes de son centre de vacances « Chalet de l'Aurore » situé à la Féclaz, pour toute la période estivale 2020, afin de faciliter l'organisation de sorties et séjours pour les structures de proximité des territoires en politique de la ville de Grand Chambéry.

Cet accueil, coordonné par le centre social et culturel des Combes, en lien avec les autres centres sociaux, maisons de l'enfance, centres de loisirs associatifs et communaux de Grand Chambéry, a bénéficié à des enfants, des adolescents, des familles et des seniors habitant dans les quartiers en politique de la ville de Grand Chambéry durant tout l'été, soit 971 bénéficiaires.

Il s'est déroulé du lundi au vendredi sans discontinuité du 6 juillet au 31 août sur une journée pour les sorties famille (825 bénéficiaires), sur des séjours de type mini-camps de 2 jours et 1 nuit (88 bénéficiaires) mais également sur des séjours de type « colos apprenantes » de 5 jours et 4 nuits qui ont bénéficié à 58 jeunes, l'hypothèse de départ de 250 bénéficiaires étant surestimée.

Le centre social et culturel des Combes s'est chargé de la location d'un bus qui a fait des allers-retours journaliers du lundi au samedi tout l'été.

La Communauté d'agglomération s'était engagée, par décision du 26 juin 2020, à accorder un montant maximal de 17 200 € pour cette opération. Suite à la réalisation effective du projet et compte tenu des cofinancements attendus de l'Etat, ce montant est ramené à 16 300 € pour un coût d'action total (mise à disposition du chalet avec moyens humains, transport pour l'ensemble du projet et action colos apprenantes) de 52 400 €.

Cette participation de 16 300 € de Grand Chambéry est décomposée comme suit :

- 8 800 € pour la mise à disposition du chalet de la FOL (coûts avec moyens humains affectés pour l'été : un directeur et un agent d'entretien) pour un coût total de 18 800 €,
- 7 500 € pour le transport lié à l'ensemble du projet coordonné par le centre social des Combes, soit le coût total du transport.

**Vu** les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de politique de la ville,

**Vu** le Contrat de ville de Chambéry métropole 2015-2020 signé le 17 juillet 2015,

**Vu** le protocole d'engagements renforcés et réciproques entre les partenaires du Contrat de ville signé le 10 janvier 2020,

**Vu** l'avis du comité de pilotage restreint du 5 juin 2020,

**Vu** la décision n° 2020-181 D du président du 26 juin 2020 actant une participation en cofinancement des demandes au titre du dispositif des colos apprenantes,

***Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :***

**Article 1 :** **accorde** une subvention maximale de 8 800 € à la Fédération des œuvres laïques,

**Article 2 :** **accorde** une subvention maximale de 7 500 € au centre social et culturel des Combes,

**Article 3 :** **précise** que ces participations feront l'objet d'un versement unique au vu de la présente délibération mais pourront faire l'objet d'une actualisation à la baisse en cas de cofinancements versés supérieurs aux montants attendus,

**Article 4 :** **autorise** le président ou son représentant à signer tous documents à intervenir.

le président,  
Philippe Gamen

## Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 127-20 C

Objet de l'acte : RS - Approbation d'une participation exceptionnelle pour la déclinaison du Plan national quartiers d'été 2020 et dans le cadre du Plan d'actions Covid-19 au titre des actions du Contrat de ville

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 4 - Aux établissements et organismes publics (OPAC...)

Date de l'acte : 22 octobre 2020

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20201022-lmc1H24296H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H24296H1

Date de transmission en Préfecture : 29 octobre 2020

Date de réception en Préfecture : 29 octobre 2020

Période d'affichage : du au